

Cadre de référence

Réunion du Comité national d'examen par les pairs

Lignes directrices sur le confinement des agents pathogènes d'animaux aquatiques à l'intention des laboratoires et des installations de garde en captivité

*18 avril 2006
Lieu à confirmer*

Président : Jake Rice

Préambule

L'élément déclencheur de cette consultation scientifique est la nécessité pour Santé des animaux aquatiques, du secteur des Sciences du MPO, en collaboration avec la Division nationale de la santé des animaux aquatiques et de l'Unité de confinement des biorisques et de la sécurité de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), de finaliser et de mettre en œuvre les Lignes directrices sur le confinement des agents pathogènes d'animaux aquatiques à l'intention des laboratoires et des installations de garde en captivité.

Le Comité doit se pencher sur l'incidence qu'auront les lignes directrices proposées sur d'éventuels utilisateurs (organismes de réglementation responsables de la protection des ressources aquatiques sauvages; chercheurs qui utilisent des produits biologiques pour mettre au point des vaccins ou mener des études de la pathogénicité ou des enquêtes épidémiologiques; laboratoires qui se servent régulièrement d'animaux aquatiques pour le dépistage et le diagnostic des maladies; installations commerciales, universitaires, privées ou gouvernementales qui utilisent des organismes aquatiques dont on ne connaît pas les risques), de même que sur des nouvelles installations et laboratoires en voie de réalisation.

Une étude documentaire sur les techniques de décontamination et de stérilisation des effluents et des matières solides ainsi que sur les protocoles de validation de ces techniques sera menée et distribuée aux spécialistes du domaine aux fins d'examen et de consultation. Cette étude sera par la suite mise à la disposition d'autres utilisateurs.

Comité national d'examen par les pairs

Une réunion nationale d'examen par les pairs, dont le MPO sera l'hôte, aura lieu en avril 2006. Les membres du Comité examineront alors l'ébauche des lignes directrices et formuleront un avis scientifique sur la recherche et le développement. Les spécialistes invités recevront des exemplaires de l'ébauche des lignes directrices environ quatre semaines avant l'examen par les pairs.

L'examen nous permettra d'évaluer si les exigences physiques et opérationnelles présentées dans les lignes directrices sont exactes, fondées sur des données scientifiques et représentatives de l'état général des connaissances. En outre, l'examen par les pairs fournira un avis scientifique qui nous aidera à déterminer :

1. si les exigences physiques et opérationnelles conviennent à tous les types de laboratoires et d'installations;
2. si les normes proposées tiennent compte de tous les principes et facteurs influant sur la transmission des agents pathogènes ou sur le mouvement du matériel biologique dans les environnements aquatiques;
3. s'il est possible de manipuler sans risque des agents pathogènes d'animaux aquatiques à des fins d'étude expérimentale et de développement commercial conformément aux nouvelles lignes directrices sans entraver de futures activités de recherche et de développement;
4. si l'on a réussi à atténuer les préoccupations scientifiques et nationales;
5. si les lignes directrices sont à la fois applicables et pratiques.

Résultats

Un sommaire des discussions du Comité d'examen par les pairs sera publié dans la série des comptes rendus du Secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS). L'avis scientifique recommandé sera publié dans un ou plusieurs rapports d'état du SCCS.

Enfin, le Comité d'examen par les pairs aidera le MPO et l'ACIA à mener à bien et à mettre en œuvre les Lignes directrices sur le confinement des agents pathogènes d'animaux aquatiques à l'intention des laboratoires et des installations de garde en captivité, à évaluer des demandes soumises par des installations commerciales, universitaires, privées ou gouvernementales qui utilisent des agents pathogènes d'animaux aquatiques et, enfin, à protéger l'environnement aquatique.